



Formulaire de demande d'admission

Étudiants hors Union européenne

Année académique 2015-2016

photo
récente

Vous avez également la possibilité de compléter le formulaire en ligne : www.ulg.ac.be/formulaire-admission

Votre formulaire dûment complété, daté, signé (page 3) et accompagné des documents requis (voir liste en page 4) doit parvenir au Service des Admissions (voir adresse ci-dessous) **AVANT le 30/04/2015.**

Université de Liège - Service des Admissions - Place du 20-Août, 9 - B-4000 Liège – Belgique

Tél: +32 4 366 96 66 – Fax: +32 4 366 56 97 – admission@ulg.ac.be – www.ulg.ac.be/admissions

NB : Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets.

À compléter en caractères d'imprimerie s.v.p.

A Quelles études souhaitez-vous entreprendre : *Veillez préciser l'intitulé exact tel qu'il apparaît dans le programme des cours ou sur le site internet de l'Université de Liège. Voir : <http://progscours.ulg.ac.be>*

.....
Si 1^{ère} année de bachelier, une caution est exigée. Modalités de paiement communiquées sur demande : admission@ulg.ac.be

Si spécialité médicale, fournir l'attestation de sélection délivrée par le Chef du service concerné.

Votre demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une convention? Si oui laquelle :

Si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Liège, veuillez indiquer votre numéro de matricule :

B NOM :

NOM d'épouse (pour les femmes mariées) :

PRÉNOM :

NATIONALITÉ : SEXE :

LIEU DE NAISSANCE : DATE :

ÉTAT-CIVIL : célibataire marié(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve)

Nombre d'enfants :

ADRESSE COURRIER: S/C ou C/O (le cas échéant) :

Rue..... N° :

Ville : Code postal :

Pays :

Email (obligatoire) :

Tél.:

Assimilation éventuelle:

- Mon père, mère, tuteur légal*, conjoint ou cohabitant légal est de nationalité d'un État membre de l'Union européenne (1)
- Mon père, mère, tuteur légal*, conjoint, cohabitant légal ou moi-même avons obtenu le statut de résident de longue durée en vertu des dispositions de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (2)
- Mon père, mère, tuteur légal*, conjoint, cohabitant légal ou moi-même avons obtenu le statut de réfugié politique, apatride ou personne pouvant bénéficier de la protection subsidiaire en vertu des dispositions de la loi du 15 décembre 1980 (3)
- Mon père, mère, tuteur légal*, conjoint, cohabitant légal ou moi-même résidons en Belgique et y exerçons une activité professionnelle réelle et effective ou bénéficions de revenus de remplacement (4)

* par Acte de tutelle du Tribunal (il ne s'agit pas du garant)

Si vous cochez une case, veuillez nous fournir le(s) document(s) requis attestant de votre situation – voir page 4.

C**ÉTUDES SECONDAIRES**

Dans quelle langue avez-vous effectué vos études ? :

Intitulé du diplôme d'études secondaires :

Etablissement :

Année d'obtention : Pays :

Pourcentage obtenu ou mention obtenue :

Avez-vous obtenu une **équivalence** ministérielle belge au diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur ou au certificat d'enseignement secondaire supérieur ? oui non

Si OUI, en quelle année :

Si NON, date d'introduction de la demande d'équivalence :

Rappel: La demande est à introduire auprès du Ministère de l'Enseignement et de la recherche de la Communauté française de Belgique AVANT le 15 juillet 2015. Pour toute information complémentaire: www.equivalences.cfwb.be

Avez-vous réussi un examen d'admission organisé par une université de la Communauté française de Belgique ?

Si OUI, lequel et en quelle année :

D**ETUDES SUPERIEURES**

Si vous avez terminé des études supérieures (universitaires ou non) veuillez indiquer pour chaque diplôme obtenu:

Intitulé du diplôme.....	Intitulé du diplôme.....
Année d'obtention..... Durée des études :	Année d'obtention..... Durée des études :
Établissement.....	Établissement.....
Ville : Code postal :	Ville : Code postal :
Pays : Mention ou pourcentage :	Pays : Mention ou pourcentage :
Si études non terminées, à quelle date devriez-vous être diplômé :/...../2015	Si études non terminées, à quelle date devriez-vous être diplômé :/...../2015
Avez-vous réalisé un travail de fin d'études : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Avez-vous réalisé un travail de fin d'études : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, titre :	Si oui, titre :
.....
Avez-vous été inscrit(e) dans une université en Belgique?	Si OUI, en quelle année:
Dans quelle université :	Domaine d'études:

E**CONNAISSANCES LINGUISTIQUES**

Quel est votre niveau en français ? Bon Moyen Faible

Si le français n'est ni votre langue maternelle ni la langue de vos études, avez-vous un certificat ou un diplôme qui atteste votre connaissance de la langue française ?

Si oui, lequel ?

Les étudiants qui n'ont pas réalisé leurs études antérieures dans un établissement dont la langue d'enseignement était le **français** doivent joindre à leur dossier une preuve officielle de leur connaissance de cette langue. Un niveau "B2" conforme au cadre européen de référence est requis, sauf pour certains masters où un niveau supérieur est exigé (voir www.ulg.ac.be/huemaster)

Pour d'autres masters (voir : www.ulg.ac.be/huemaster), un niveau « B1 » est exigé en **anglais** et la connaissance du français est souhaitée sans être obligatoire.

Dans tous les cas, les candidats doivent produire l'attestation de réussite d'un test standardisé. Pour le français : DALF, DELF, TEF ou TCF. Pour l'anglais : TOEFL ou IELTS

Attention: le test prouvant votre connaissance du français ne remplace pas "l'examen de maîtrise de la langue française" auquel les étudiants non-francophones admis au 1^{er} cycle restent soumis. Ils doivent le réussir avant leur 1^{re} session d'examen, faute de quoi ils ne sont pas autorisés à se présenter aux épreuves. Voir : www.ulg.ac.be/examen-francais

F

PASSE ACADEMIQUE (Etudes supérieures ou expérience professionnelle)

Année académique	Inscription enregistrée ou type de travail presté	Nom de l'établissement ou de l'employeur	Résultats obtenus même en cas d'échec	Nombre de crédits acquis (*) par rapport au nombre de crédits théoriques
	Ex.: Prépa., Licence,, emploi de ...	Ex.: Université de ..., Lycée de ...	Ex.: Ajourné, Bien, 76 %, 13/20, ...	Ex. : 45/60
-				
-				
2010-2011				
2011-2012				
2012-2013				
2013-2014				
2014-2015				

(*) si études non organisées en crédits, veuillez préciser le nombre de matières réussies avec 10/20 au moins

G

PLAN DE FINANCEMENT DES ETUDES

Veuillez préciser à l'aide du tableau ci-dessous, la nature, la source et l'importance des ressources que vous pourrez réunir pour réaliser vos études. Nous vous informons qu'une année d'études coûte environ 10 000 EUR hors droits d'inscription (de 835€ à 4175€ selon votre nationalité). Toutefois, les candidats à une spécialisation médicale doivent prouver qu'ils disposent de minimum 15 000 EUR par an.

Nature du financement	Montant annuel en EUR	Remarques
Bourse ou prêt d'études		
Engagement de prise en charge (<i>Annexe 32</i>)		
Compte bancaire dont le solde est supérieur à 10.000€ (<i>somme à transférer sur un compte en Belgique avant votre arrivée</i>)		

Information importante pour les étudiants chinois : l'A.P.S. (Akademische Prüfstelle), délivrée par l'Ambassade d'Allemagne à Pékin, est obligatoire pour obtenir un visa d'études. Voir : www.diplomatie.be/beijing/

Je déclare sur l'honneur que je dispose des moyens financiers suffisants pour couvrir mes frais d'études et de séjour en Belgique et ceux des personnes qui m'accompagnent.

Je m'engage à ne pas tomber à charge de l'Université de Liège ni des pouvoirs publics belges.

J'atteste sur l'honneur que les déclarations ci-avant ainsi que les pièces justificatives ci-jointes sont complètes et correctes.

Date : Signature du candidat :

Toute fausse déclaration ou omission entraîne l'exclusion des études universitaire en Belgique en application de l'article 98 du décret du 7 novembre 2013.

– Ne pas oublier de fournir les documents réclamés en page 4 –

DOCUMENTS À FOURNIR

Ces documents, sauf les diplômes originaux, demeurent la propriété de l'Université et ce, même en cas de refus. Aucune copie ne sera restituée par l'Université.

Encadrement A

- une lettre de motivation

Encadrement B

- Un passeport en ordre de validité et un certificat de nationalité daté de 2015 délivré par l'autorité civile municipale, Ambassade, Consulat, Ministère de la justice, etc.

Si assimilation:

- (1) - carte d'identité ou passeport du candidat et du père, de la mère, du tuteur légal, du conjoint ou du cohabitant légal.
- composition de ménage récente en Belgique (délivré par l'administration communale de la commune de résidence) ou document correspondant délivré dans un autre pays et certifié par l'ambassade ou le consulat belge établis dans ce pays.
- (2) - carte d'identité ou passeport du candidat et, le cas échéant, du père, de la mère, du tuteur légal, du conjoint ou du cohabitant.
- composition de ménage récente (délivré par l'administration communale de la commune de résidence).
- (3) - attestation de réfugié politique ou apatride obtenu près le Commissariat aux réfugiés politiques et apatrides.
- composition de ménage récente (délivré par l'administration communale de la commune de résidence).
- (4) - carte d'identité ou passeport du candidat et, le cas échéant, du père, de la mère, du tuteur légal, du conjoint ou du cohabitant.
- attestation d'emploi (ou attestation de chômage ou mutuelle ou pension ou aide du CPAS ou attestation de cotisation à une caisse d'assurance sociale pour travailleur indépendant ainsi que l'avertissement extrait de rôle).
- fiches de paie relatives à 6 mois prestés au cours des 12 mois précédant l'inscription et correspondant à la moitié de la rémunération mensuelle moyenne minimum garantie fixée par le Conseil national du Travail.
- composition de ménage récente.

Remarque : Les documents à produire doivent être des originaux attestant de la situation au moment de l'inscription

Encadrement C

- Copies certifiées conformes ou authentifiées, par l'établissement fréquenté, de votre diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat) et du relevé des notes obtenues (transcript of records) avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigés en néerlandais, allemand ou anglais.

N.B. : - Lors de l'inscription, vous devrez présenter l'original (les originaux) de ce ou ces diplôme(s).

- Les étudiants qui introduisent un dossier d'admission au 1^{er} cycle doivent impérativement joindre copie de la décision d'équivalence au CESS belge ou copie de l'attestation de dépôt d'un dossier d'équivalence auprès du Ministère belge ou copie de l'attestation d'inscription à un examen d'admission organisé par une université belge.

Encadrement D

- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) ou authentifiées par l'établissement fréquenté, de votre (vos) diplôme(s) d'études supérieures avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigé(s) en néerlandais, allemand ou anglais.
N.B. : Lors de l'inscription vous devrez présenter l'original (les originaux) de ce ou ces diplôme(s).
- Copies certifiées conformes, ou authentifiées par l'établissement fréquenté, des relevés de notes détaillés pour chaque année d'études, même en cas d'échec, avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigés en néerlandais, allemand ou anglais.
N.B. : L'interprétation numérique des mentions doit apparaître sur le relevé de notes ou sur un document officiel (exemple : Bien = 14 ou 15/20).
- Document de votre établissement précisant votre classement lors de votre dernière année d'études (si cette information ne se trouve pas sur le relevé de notes).
- Le schéma des études du pays dans lequel vous avez réalisé vos études supérieures (extrait de la législation ou document fourni par votre institution d'origine).
- Un résumé de votre travail de fin d'études en français ou en anglais, ainsi qu'une copie de la table des matières.

Encadrement E

- Preuve de la connaissance du français : Attestation de réussite d'un test standardisé prouvant le niveau requis (B2, C1 ou C2) : DALF, DELF, TEF, TCF - voir : <http://www.alliancefr.be/fr/examens.html>.
- Preuve de la connaissance de l'anglais : Attestation de réussite d'un test standardisé prouvant le niveau requis (B1) : TOEFL, IELTS - voir : <http://www.ielts.org> ou <http://www.ets.org/fr/toefl>

Encadrement F

Les 5 dernières années (2010/2011 à 2014/2015) doivent obligatoirement être justifiées année par année.

Si elles ne sont pas couvertes par le dernier diplôme en votre possession :

- Copies certifiées conformes ou authentifiées du(des) relevé(s) de notes détaillées pour chaque année d'études, même en cas d'échec;
- Attestation(s) d'emploi originale(s) précisant les dates de début et de fin d'activités;
- Attestation de cotisation à une caisse d'assurance sociale pour travailleurs indépendants;
- Attestation de chômage;
- Attestation de service militaire; ...

Encadrement G

- **Bourse d'études et Prêt d'études :** attestation de l'organisme boursier ou prêteur indiquant le montant, la durée, la destination du financement.
- **Engagement de prise en charge (Annexe 32) :** Le garant doit résider en **Belgique**. Si le garant réside dans un pays tiers, l'Annexe 32 doit être fournie avec la mention « *solvabilité suffisante* » apposée par le consulat belge.
- **Compte bancaire dont le solde est supérieur à 10.000€ :** preuve que cet argent peut être transféré sur un compte en Belgique.

Version Janvier 2015